

Jean Godefroy Bidima, “L’économie ou l’éthique : Katrina et la résilience ambiguë à la Nouvelle Orléans”, in «Africa e Mediterraneo», vol. 28, n. 91, 2019, pp. 12-21.

DOI: 10.53249/aem.2019.91.03

<http://www.africaemediterraneo.it/en/journal/>



Africa e Mediterraneo

C U L T U R A E S O C I E T À

L'économie ou l'éthique :
Katrina et la résilience ambiguë
à la Nouvelle Orléans

La spiritualità come forma di
resilienza per persone rifugiate
e richiedenti asilo

Emergenza e intercultura:
dove siamo oggi?

n. 91 | Emergenza, comunità, resilienza



Direttrice responsabile
Sandra Federici

Segreteria di redazione
Sara Saleri

Comitato di redazione
Simona Cella, Fabrizio Corsi, Elisabetta Degli
Esposti Merli, Silvia Festi, Flore Thoreau La
Salle, Andrea Marchesini Reggiani, Pietro
Pinto, Massimo Repetti, Mary Angela Schroth

Comitato scientifico
Stefano Allievi, Mohammed Arkoun †, Ivan
Bargna, Giovanni Bersani †, Jean Godefroy
Bidima, Salvatore Bono, Carlo Carbone,
Giuseppe Castorina †, Piergiorgio Degli
Esposti, Vincenzo Fano, Khaled Fouad
Allam †, Marie-José Hoyet, Justo Lacunza,
Lorenzo Luatti, Stefano Manservigi, Dismas
A. Masolo, Pierluigi Musarò, Francesca
Romana Paci, Paola Parmiggiani, Giovanna
Parodi da Passano, Giovanna Russo, Andrea
Stuppini †, Irma Taddia, Jean-Léonard Touadi,
Alessandro Triulzi, Itala Vivan

Collaboratori
Kaha Mohamed Aden, Luciano Ardesi,
Joseph Ballong, G. Marco Cavallarini, Aldo
Cera, Antonio Dalla Libera, Tatiana Di
Federico, Fabio Federici, Mario Giro, Rossana
Mamberto, Claudia Marà, Umberto Marin,
Marta Meloni, Gianluigi Negroni, Beatrice
Orlandini, Giulia Paoletti, Blaise Patrice,
Iolanda Pensa, Elena Zaccherini,
George A. Zogo †

Africa e Mediterraneo
Semestrale di Lai-momo cooperativa sociale
Registrazione al Tribunale di Bologna
n. 6448 del 6/6/1995

Direzione e redazione
Via Gamberi 4 - 40037
Sasso Marconi - Bologna
tel. +39 051 840166 fax +39 051 6790117
redazione@africaemediterraneo.it
www.africaemediterraneo.it

Impaginazione grafica
Silvia Gibertini

Editore
Edizioni Lai-momo
Via Gamberi 4, 40037
Sasso Marconi - Bologna
www.laimomo.it

Finito di stampare
febbraio 2020 presso
Ge.Graf Srl - Bertinoro (FC)

La direzione non si assume alcuna
responsabilità per quanto espresso dagli
autori nei loro interventi

Africa e Mediterraneo è una pubblicazione
che fa uso di *peer review*

Foto di copertina
58th International Art Exhibition - La Biennale
di Venezia, *MayYou Live In Interesting Times*
Laure Prouvost, *Deep see blue surrounding you*
Courtesy: La Biennale di Venezia
Photo by: Francesco Galli

Indice

n.91

Editoriale

- 1 Oltre le emergenze: semi di
resilienza nelle comunità**
di Sandra Federici

Dossier: Emergenza, comunità, resilienza

- 7 Ricominciare altrove. Costruire
resilienza nonostante**
di Graziella Favaro
- 12 L'économie ou l'éthique : Katrina
et la résilience ambiguë à la
Nouvelle Orléans**
par Jean Godefroy Bidima
- 23 La spiritualità come forma di
resilienza per persone rifugiate e
richiedenti asilo**
di Paolo Ballarin
- 35 Emergenza e intercultura:
dove siamo oggi?**
di Silvia Festi e Sara Saleri
- 40 Città multiculturali e resilienti**
di Francesca Borga, Cristina
Demartis e Giordano Munaretto
- 44 Social Resilience and
Co-Creation: the Experience in
the City of Vejle**
by Anna Louise Kristensen



Letteratura

- 50 Una lettura di *La ville où nul
ne meurt* (Rome) di Bernard
Dadié: identità africana,
eternità romana, differenza
parigina**
di Colbert Akieudji
- 56 Geografia delle terre africane
nelle narrazioni letterarie**
di Francesca Romana Paci

Design

- 62 *Design Ethnography* per
l'educazione interculturale:
una ricerca dottorale nella
scuola dell'infanzia**
di Valentina Frosini



- 74** La 58ª Biennale di Venezia 2019: Anche quest'anno l'Africa segna la sua presenza di M.A. Schroth

Eventi

- 76** *Very important persons.* Una mostra sull'accoglienza a Bologna
- 78** "Words4link – Scritture migranti per l'integrazione": la sfida del pluralismo, un anno dopo di Elisabetta Degli Esposti Merli

Libri

- 80** Kaha Mohamed Aden, *Dalmar, La disfavola degli elefanti*
- 82** Louis-Philippe Dalembert, *Mur Mediterranée*
- 84** Ricordo di Andrea Stuppini

Fumetto

- 68** L'emigrazione italiana nel fumetto e nel *graphic novel* di Lorenzo Luatti

Arte

- 72** New Artworks by the Ghana Artist Ibrahim Mahama di M.A. Schroth

Sopra:
Terremoto in Emilia, 2012.
Fine del periodo nelle tende nel campo di accoglienza, San Felice sul Panaro (MO)
© Foto di Medardo Alberghini

A destra:
Statua di San Carlo, interno della chiesa dopo il sisma del 2012, Pieve di Cento (BO)
© Foto di Medardo Alberghini



L'économie ou l'éthique : Katrina et la résilience ambiguë à la Nouvelle Orléans

L'arrivée de l'ouragan Katrina a dévasté la vie de la Nouvelle Orléans : ses citoyens ont trouvé la façon de la reconstruire, en tentant de combler l'écart entre leurs pratiques résilientes informelles et les défaillances d'une politique et d'une société qui n'ont pas su se questionner.

par Jean Godefroy Bidima

La résilience semble partager le même sort qu'un mot. Une fois qu'il sort de la bouche humaine, on s'attend à ce que ce dernier s'associe à d'autres mots pour former une phrase. Même dans les cas où on le prononcerait tout seul - à l'exemple d'une exclamation ou d'une interjection - on espère toujours qu'il signifie quelque chose soit de la réalité, soit des intentions ou de l'état du sujet parlant. La résilience - notion qui nous viendrait de la science et qui signifierait la résistance qu'un corps oppose à un choc - une fois sortie de sa connotation scientifique, comme un mot qui est sorti de la bouche, doit s'associer à d'autres facteurs de la vie physique, psychique ou sociale pour signifier quelque chose dans les vies individuelles et des communautés. Association et signification sont les concepts clés par lesquels on peut approcher ce phénomène multidimensionnel qu'est la résilience. Comment signifie-t-on en s'associant et comment s'associer pour signifier quelque chose dans des vies des sujets et communautés brisés par des chocs ? Pour répondre à cette question nous nous fixons un cadre qui est celui de l'événement Katrina du nom de l'ouragan qui a ravagé la Louisiane et inondé une grande partie de la ville de la Nouvelle Orléans en 2005.

Notre préoccupation est ici de savoir, d'une part, la manière dont les populations touchées par l'ouragan ont pu reconstruire leurs vies et, d'autre part, de porter un regard critique sur ce qui a manqué dans cette résilience qui est demeurée, à bien des égards, problématique.

Il nous faut préciser, avant de continuer, l'enjeu épistémologique sous-jacent à la question de la résilience ainsi que notre option. En général, la question de la résilience était d'abord pensée du côté de la psychopathologie et ne s'occupait le plus souvent que des situations post-traumatiques. La résilience consistait alors à chercher des mobiles psychoaffectifs capables de définir les risques et de soutenir l'adaptation et la réinsertion des Sujets.¹ Cette approche négative a été com-

plétée par celle, plus positive, de la résilience en tant qu'épanouissement des capacités du Sujet et des Communautés qui leur permettent de faire face à l'adversité à venir. Phénomène pluriel et complexe,² nous adopterons une approche plutôt transversale (ayant cette faiblesse de parcourir et non d'approfondir) allant du terrain sociologique en passant par l'anthropologie et la philosophie... tout en trahissant dans chaque champ l'orthodoxie de ses méthodes.

Risques, reconstructions et histoires autour de Katrina

Quand l'ouragan Katrina ravage la Louisiane et surtout la ville de la Nouvelle Orléans et ses environs, c'est à la fois une nouvelle attendue et inattendue. Attendue, car le Sud des USA et tout le Golfe du Mexique sont sujets à des violents ouragans qui viennent des Caraïbes chaque année à la fin de l'été. Inattendue, parce que la violence de l'ouragan était classée dans la catégorie Cinq qui est le maximum. La Nouvelle Orléans étant construite en dessous du niveau de la mer, le lac Pontchartrain qui y est et la mer communiquent et, pour éviter les débordements d'eau qui provient aussi de la rivière Mississippi, un système de digues (*levees*) a été construit pour contenir l'eau. C'est cette digue qui a été cassée par la pression de l'eau et la ville de la Nouvelle Orléans a été inondée selon les cas à 75 ou à 80%. Les populations ont été surprises par la fureur de l'ouragan et il y eut des milliers de décès, des déplacés qui n'avaient plus de logements, une armée qui a investi la ville pour protéger les « propriétés », des tueries et des luttes bureaucratiques avec les assurances-vie. Dans ce climat, les communautés n'ont pas baissé les bras, elles ont navigué entre les solutions bureaucratiques et les « bricolages » (au sens de Lévi-Strauss). Plusieurs études ont été menées sur les organisations qui ont porté secours aux populations et l'on pouvait dénombrer plus d'une cinquantaine d'organisations se répartissant en « Fédérales, étatiques, urbaines, les plannings, les conseillers et des ONG [...], Organisations



Nouvelle Orléans après Katrina
© Photo par Palmer W. Cook

de voisinages... ». ³ Nous allons exposer ces résiliences en empruntant la distinction que fait Michel de Certeau ⁴ entre les *stratégies* (qui sont imposées par les appareils) et les *tactiques* qui expriment le détournement et la ruse que l'on fait subir aux stratégies du pouvoir.

Résilience bureaucratique : les stratégies

Faillite sur le plan du droit international des déplacés

Sous l'impulsion du diplomate soudanais Deng, les Nations Unies ont édicté un ensemble d'exigences pour les droits des déplacés internes dans un État. Le premier principe concerne le fait qu'un déplacé doit jouir des mêmes droits que les autres citoyens du pays et que durant ces déplacements les droits doivent être étendus à tous, citoyens du pays ou non. À l'occasion de l'Ouragan Katrina, les déplacés furent à la fois les citoyens américains, les résidents permanents, les résidents provisoires et les « sans-papiers ».

« Les sans-papiers avaient droit, selon ce principe, à une sorte

de tolérance provisoire due au désastre. Mais, le département de la Sécurité du Territoire (Homeland Security Department), ne leur a pas donné cette possibilité et cette grâce temporelle, plusieurs déplacés ont été arrêtés et détenus et les procédures d'expulsion initiées contre eux. En plus, bien que les travailleurs sans-papiers n'aient pas droit aux bénéfices divers autorisés par la législation américaine, leurs enfants avaient le droit d'aller à l'école. Néanmoins, en les envoyant à l'école, certains attirèrent l'attention des autorités sur leur statut ». ⁵ Il est à noter la duplicité qui peut prévaloir dans les résiliences bureaucratiques : d'un côté, on a droit à l'éducation de ses enfants et, de l'autre, ce droit conduit à la délation et à l'expulsion d'un parent « sans-papiers ». On permet aux parents de reconstruire l'avenir de leur enfant mais en courant le risque de se faire expulser. Il faut remarquer que la plupart des organismes qui s'occupaient de la ville avaient des accointances avec les services d'immigration.

Le FEMA (Federal Emergency Management Association), qui accueillait tout le monde - en donnant de l'aide -, fut ainsi cité



Nouvelle Orléans après Katrina
© Photo par Robert Lee

comme travaillant directement avec les Services de l'immigration. Comme le signale le cas des « Latinos » de la Nouvelle Orléans : « Après Katrina, FEMA devint vite associé au service d'immigration et d'expulsion. Par exemple, certaines organisations servant la population latino ont exprimé leur frustration de recevoir des messages brouillés quant à leur droit aux facilités d'aide. D'une part, ils clamaient que le président Bush, DHS, et le FEMA ont assuré que toutes les victimes ont droit à l'aide [...], et d'autre part certains évacués étaient placés en détention et subissaient des procédures d'expulsion après avoir cherché de l'aide ».⁶

Vis-à-vis de cette situation, et pour avoir la résilience requise, la communauté « latino » qui est à la Nouvelle Orléans a trouvé refuge dans les réseaux d'assistance catholiques et évangélistes. Ceux-ci offraient de l'aide mais avec un arrière-fond symbolique tapageur et narcissique qui rappelle à la fois le bon Samaritain et le Pharisien. Une fois que cette résilience est gérée par les institutions - avec leur bureaucratie et agendas cachés - les prédispositions du Sujet à trouver une « voie » sont presque volées au profit des « Conseillers » (un conseiller respecte souvent celui qui reçoit le conseil) réduisant ainsi le blessé, le naufragé, le déplacé, l'immigré et le pauvre à n'être qu'un consommateur des diverses « stratégies pour s'en sortir ». Et quand ce ne sont pas les ruses de l'État et les manœuvres des confessions religieuses, l'économie s'invite dans la résilience pour évaluer, quantifier, ordonner, pres-

crire, voter, budgétiser, et consulter les tendances à la bourse. Quel type de résilience se trouve ainsi promue ?

La bureaucratie et les risques

Scott Cowen, un ancien Président de l'Université Tulane, souleva les absurdités de la bureaucratie s'agissant de l'aide que les autorités fédérales devaient donner à la ville de la Nouvelle Orléans afin que les populations puissent revenir dans la ville et reconstruire leurs vies. Ce qui était visé par Cowen, c'est la disposition bureaucratique du *Staffort Act*. Celui-ci est un programme d'urgence pour secourir les villes sinistrées. Une disposition de cet « Act » demande aux villes de prendre en charge les réparations des désastres et elles seront remboursées tardivement. Scott Cowen est ainsi allé plaider au Congrès Américain pour demander de l'aide à propos de la Nouvelle Orléans. On lui demanda pourquoi il fallait financer la reconstruction de ces zones qui ont été sinistrées et qui sont à risque. Le raisonnement est purement économique : pourquoi réinvestir quand les risques sont élevés ? Furieux, Scott répliqua : « En vous écoutant, vous proposez un nouveau modèle pour ce que les USA doivent à ses communautés. Logiquement donc, vous ne reconstruisez pas la ville de New York après le 11 Septembre parce qu'elle est vulnérable aux attaques. Vous ne reconstruisez pas San Francisco de ses tremblements de terre parce qu'elle est vulnérable aux tremblements de terre. La même chose pour les ouragans dans

Huntsville ou Springfield : laissons donc ces communautés disparaître. Ce n'est pas le genre de pays auquel je pense lorsque l'on parle de l'Amérique ».⁷

Il y a eu l'hypothèse selon laquelle la question raciale en Louisiane n'a jamais vraiment pas eu de solution honnête et que le drame de Katrina, bien entendu, est arrivé parce que le Corps des Ingénieurs n'avait pas eu assez de moyens dans le passé pour affermir les digues.

La recherche du « chez-soi »

Il y a eu aussi des batailles autour de toutes les institutions qui définissent une ville moderne : les habitations publiques pour les pauvres, l'assurance maladie pour ceux qui n'ont pas d'assurance et des journaux qui peuvent servir de relais à toutes les communautés. Mais ce que les communautés ont fait pour s'en sortir fut d'abord et avant tout avoir le sens du « chez-soi ». Après ces destructions et déplacements, on a relogé provisoirement certaines communautés noires qui habitaient les logements sociaux que l'on nomme « projets ». Ces logements étaient plus décents mais les gens n'avaient pas le sens du « chez-soi » qui est l'une des conditions objectives et subjectives de la résilience. « Quand je leur ai demandé comment ils se sentaient ici (dans le nouvel environnement post Katrina), la première chose que Leroy fit fut de me montrer ses doigts [...]. "J'ai travaillé toute ma vie et je n'arrive pas à me sortir de mon ambiance dans les 'projets' [...]: poubelles, fenêtres cassées, tuyaux bouchés, rats..." Ceci, maintenant [...] c'est quand même quelque chose. Tu entres dans une petite maison qui n'est pas un 'project', tout y marche bien, le lave-vaisselle, la lumière, la sécurité. C'est très joli, mais ce n'est pas la maison ».⁸ Pour se reconstruire, les communautés noires de la Nouvelle Orléans, nécessitaient avant tout du sens du « soi ». La ville les a relogés dans des endroits plus décents mais il manquait ce sens de l'appartenance qui favorise la résilience.

Résilience et tactiques

La solidarité, la lenteur et l'empathie

Notre post-postmodernité est souvent caractérisée par la vitesse et l'accélération. L'arrêt, l'hésitation et la lenteur sont souvent des signes de défaillance. Comme le dit la sociologue Hartmunt Rosa : « l'expérience de la modernisation est une expérience de l'accélération [...] l'accélération est la caractéristique centrale de la transformation des structures temporelles ».⁹ L'expérience de Katrina a permis aux communautés de la Nouvelle Orléans de s'arrêter, de se regarder et de réactiver les réseaux informels de secours. A une société dominée par la vitesse, l'indifférence, la compétition, la consommation et le marché, la recherche de la résilience exigeait un certain arrêt, condition de l'empathie. Les voisins se cherchaient, l'on (se) parlait - du coût des « *flood insurances* » (assurances pour les inondations), de ceux qui ont perdu leurs chiens ou chats, de ceux qui se sont déplacés et qui ne reviendront plus - et on développait, au-delà des barrières raciales, une empathie. Cette empathie au moment de l'urgence nous fait redécouvrir le sens du Moi et de l'Autre comme le dit la philosophe Edith Stein.¹⁰ Le fait est que les gens n'avaient plus d'électricité et donc pas de possibilité de recharger ce « nouveau membre

humain » que la technologie vient de gratifier à l'humanité, à savoir le téléphone portable. La conséquence fut que les uns et les autres étaient obligés de ne plus regarder les écrans de téléphone, d'ordinateurs ou de téléviseurs mais autour de soi ; on redécouvrait l'autre *en, par, à travers et au milieu* de la détresse. Cette empathie fut aussi un moment de vérité pour les autorités politiques du pays qui reconnurent que, quelque part, cet ouragan et sa cohorte de misère avait un fond « racialisé », pour ne pas dire « raciste ». L'ouragan affichait ouvertement le caractère structurellement inégalitaire de la société américaine.¹¹

Le rôle de la parole : la mise en récit et les petits « riens »

La parole est comme un remède, trop administrée, elle tue. Assez retenue, elle éveille les soupçons. Presque distendue, elle énerve. Élevée, elle soulève les passions. Trop codifiée, elle lie et délie les appartenances. Au royaume de l'écrit, elle y est soupçonnée de superficialité, d'inefficacité, de volatilité. Avec l'univers de l'image, elle subit encore une autre discrimination, on regarde plus qu'on écoute. La parole va quand même jouer un grand rôle dans la résilience des populations sinistrées de la Nouvelle Orléans. La plupart des habitants de la Nouvelle Orléans ont quitté la ville pour aller trouver refuge ailleurs. Au retour, il fallait bien, non seulement mettre en récit le drame subi - *la mise en récit* étant l'un des moments essentiels dans le processus de résilience - , les aventures de la fuite, les difficultés de l'installation, la découverte de l'autre pan de la vie (la précarité), la prévention des maladies possibles dans une ville sinistrée, la question géopolitique et de localisation dans de « bons quartiers », mais aussi redécouvrir, étant citoyen, ce qu'est vivre « sans-papiers » quand on a perdu toutes les pièces d'identité. La parole, seule était encore là pour rappeler, entre voisins, où habitait chacun. Une conversation s'engage entre celui qui retourne de Houston-Texas pour revenir chercher là où il habitait avant l'ouragan et l'interlocuteur : « Les gens comprennent-ils le danger de là où ils étaient, si proches de l'eau et tout le reste ? - Ces maisons étaient déjà ici il y a de cela plus d'une centaine d'années. Cette maison qui était juste là avait une centaine d'années.[...] Qu'est-ce que tu fais avec une Mercedes, Kim ? - Kimberly : Je l'ai eue par le FEMA, j'étais à Houston, et c'était la dernière voiture qu'ils avaient, donc ils me l'ont donnée - Maintenant tu habites chez des amis ? - Oui, pour tenter de trouver une bande annonce du FEMA, c'est très difficile parce que je n'ai plus aucun papier qui prouve que j'habite ici... »¹² Ce que Kim éprouve ici, c'est le sentiment de ne plus rien valoir sans papiers. Comment prouver sa résidence, ou même sa nationalité ou la propriété de certains effets qu'il a perdus durant l'inondation qui a balayé les maisons ? Mais Kim a deux manières non bureaucratiques de commencer la conjugaison de sa résilience : 1. la *mise en récit de sa vie dans une conversation* (et pas dans le cadre conventionnel chez un psychiatre ou un psychologue) ordinaire. 2. Le privilège qu'il donnera à ce qui, dans la vie ordinaire, paraît sans importance. « Qu'est-ce que tu as perdu et qui te fait le plus mal ? [...] Mes CDs me manquent, ma musique me manque... ».¹³ Au milieu d'un drame, une personne qui a tout perdu est accrochée... à un CD. Cette leçon ne vient pas de la théologie morale enseignant l'ascétisme, mais d'un élan profond d'une

conscience qui, désormais, privilégie le rien, l'art. Quelle est la place des « riens » de notre existence qui peuvent aider à se reconstruire ?

Critique de la résilience bureaucratique: la politique pénale

Pour qu'il y ait une vraie résilience des communautés ou des individus qui ont perdu leur bien-être, et pour que ceux-ci se reconstruisent, il faut un environnement judiciaire qui soit plus ou moins libéré du poids du pénal et de l'argent. L'Ouragan Katrina a été une occasion pour les communautés Noires de la Nouvelle Orléans et les autres communautés défavorisées de sentir la fragilité structurelle de leur condition que couvraient, avant l'ouragan Katrina, la rhétorique triomphaliste et la vantardise évangélique des discours officiels. Pour les Sujets âgés, Américains, ayant participé pour la plupart d'entre-eux aux guerres américaines en Corée et au Viet-Nam, ils se sont sentis abandonnés par cette patrie au nom de laquelle ils ont dépensé l'énergie de leur jeunesse. Pour les jeunes Noirs de la nouvelle Orléans, le système d'incarcération de masse dans lequel ils vivent vient comme un contrepoint pour démentir la bureaucratie qui a pris en charge la question de la résilience après l'Ouragan. En effet on ne peut penser la résilience à la fois comme capacité de résister et comme l'aptitude à se reconstruire sans mentionner ce qui, dans cette société américaine « droit de l'homme », ressemble à une vengeance légalisée vis-à-vis des populations pauvres et surtout Noires et Hispaniques. Trois grands facteurs permettent de comprendre partiellement et relativement comment fonctionne le système pénal aux US en général et en Louisiane en particulier : 1. le populisme pénal, 2. l'argent et 3. le stigma éternel.

1. Le « populisme pénal »

Comme le dit le juriste Denis Salas, il peut être défini comme « tout discours qui appelle à punir au nom des victimes bafouées et contre des institutions disqualifiées. Il naît de la rencontre d'une pathologie de la représentation et d'une pathologie de l'accusation [...] ; toute hésitation serait l'indice d'une faiblesse [...], seule compte l'exaltation populiste du peuple en péril. La vie collective semble suspendue à la dénonciation permanente des menaces ».¹⁴ L'appel du peuple à une législation forte, avec la dramatisation et la mise en scène du danger par les médias, à quoi s'ajoute la manipulation des émotions conduisent à la répression pénale. L'événement du 9/11 a aussi aggravé la situation dans un pays habitué à la peine de mort. La réponse à l'angoisse collective aboutit à ce phénomène « d'incarcération de masse » : « Le cas des États Unis est unique au monde [...] ce pays présente un des taux de détention les plus élevés de la planète, 709 détenus pour 100 000 habitants, son voisin du nord, le Canada, connaît un taux de 129 détenus pour 100 000 habitants ».¹⁵ La justice est ici, sans le savoir, l'instrument de la vengeance sociale déguisée. Cette vengeance s'appuie sur un fond de victimologie entretenue. Tout le monde se sent potentiellement une victime, raison pour laquelle il faut durcir la politique pénale car on doit protéger le peuple. De quoi ? Bien sûr des multiples criminalités qui se recyclent dans la cybernétique et la drogue, des terroristes qui sabotent et tuent et surtout des pauvres -

parmi lesquels les Noirs et hispaniques et les étrangers sans « documents » (*undocumented aliens*). Cette psychose est injectée dans la conception et la formulation des politiques pénales et la justice se réduisant dans ce cas à la simple punition. Robert Musil se moquait de ce type de justice, qui était déjà véhiculée dans les manuels de psychiatrie à Vienne : « à la question : "Qu'est-ce que la justice ?", la réponse suivante : "C'est que l'autre soit puni !" »¹⁶ Le populisme pénal est ainsi, structurellement parlant, un véritable frein à la résilience des citoyens et des communautés. Ceux qui, avant, pendant et après l'ouragan Katrina, s'évertuaient à se reconstruire par le travail se trouvaient limités par cette ambiance qui confond justice et punition.

2. L'argent

Cette confusion s'étend dans le rapport entre la justice et l'argent. Comment l'argent joue-t-il un rôle fondamental dans la formulation des politiques pénales ? Les questions qui tournent autour du pénal ont aux USA un rapport étroit avec l'argent. Pour les prévenus, le rôle de la *caution* que l'on doit payer pour comparaître au tribunal étant libre est très important. *L'embauche des détectives* et le coût des tests pour éviter des erreurs judiciaires (souvent fréquentes) sont au-delà des possibilités des pauvres. Comme ils ne peuvent pas payer, ils se trouvent broyés par la machine judiciaire. Il faut aussi dire qu'il y a aux USA « l'industrie du pénal ». Il existe des prisons qui sont les propriétés d'organisations privées. Celles-ci sont chargées de faire de la prison un marché rentable. Le détenu y est à la fois marchandise et producteur de marchandises. Marchandise, le prévenu sera celui dont l'image et le corps feront la publicité du bracelet électronique du *monitoring*. Cette technologie du pénal avec ses multiples gadgets de surveillance installe une connivence non avouée et en pointillés entre ceux qui administrent les peines et l'industrie du pénal (bracelets électroniques, caméras de surveillance etc...). Comme le remarque Salas, il y a « le développement d'un véritable marché de la punition ».¹⁷ En Louisiane, la prison « Angola » est un véritable marché où chaque année, et ce depuis 1965, les prisonniers jouent au jeu du « rodéo ». Les spectateurs sont invités et payent. Dans la seule année 2013, le système carcéral organisateur de ces *rodeos* a perçu une somme de quatre millions de Dollars USA.¹⁸ Jeux dangereux où les prisonniers se livrent à une violence extrême dans les combats. On rapporte qu'il y a toujours des blessés et parfois des morts, le dernier décès en date remonte à 1980. Ces jeux périlleux où les prisonniers s'offrent en victimes comme au Colisée de Rome attirent les foules qui se délectent du dévouement agressif des prisonniers qui n'ont plus rien à perdre. Ces jeux *rodeos* se déroulent en « Angola », la fameuse prison de Louisiane, en Oklahoma et au Texas. Pour ce système carcéral qui affiche fière allure avec des prisons pleines - les questions de la sécurité des populations, de l'emprisonnement comme réponse au crime et de l'application de la peine capitale sont des arguments électoraux de poids - le criminologue Spelman propose trois explications pour comprendre ce « boom ».¹⁹ Pour les uns, l'augmentation des crimes dans les années 1970-1980 expliquerait ce boom, pour les autres, c'est une réponse à la demande d'un électorat conservateur toujours exigeant et angoissé et enfin c'est une sorte de grille

de protection devant les institutions sociales défaillantes comme la famille, ou l'école publique. Dans tous les cas, c'est un moyen de « regagner le contrôle sur une société qui est exponentiellement chaotique ». ²⁰ La résilience vis-à-vis de la situation chaotique de la société est ici la prison. Bien sûr, la Cour Suprême exerce ici le rôle de modérateur. Il existe une interprétation souple du 8^e amendement de la Constitution qui interdirait des peines inhabituelles. ²¹ Mais ces restrictions sont bien minimales par rapport aux latitudes que peuvent prendre les juges des États particuliers aux USA au regard des législations concernant les récidives, comme nous le signale Denis Salas : « Mais le même amendement ne fait nullement obstacle aux lois sur la récidive au nom d'une argumentation plus criminologique que juridique. Le vol de deux clubs de golf, (400 dollars) comme celui de cinq cassettes vidéo (70 dollars), peut-être visiblement puni de vingt-cinq ans d'emprisonnement (peine incompressible) ! » ²² La résilience n'aura de sens dans ce cas que si une alternative idoine est trouvée au populisme pénal.

3. Le stigma éternel

Sans parler de statistiques, les USA sont l'un des rares pays du monde où la condamnation d'une personne humaine peut dépasser son espérance de vie. On trouve facilement des Sujets qui sont condamnés à 200 ans de prison. ²³ Sans oublier que la plupart du temps l'incarcération ne fait pas trop la différence

entre les enfants et les adultes « le bureau des statistiques de la justice rapporte qu'en 2009 [...] 2 778 jeunes de moins de 18 ans étaient détenus dans les prisons des adultes. » ²⁴ L'incarcération a aussi un profilage ethnique. Un « Noir » ou un « Hispanique » surpris avec de la drogue est condamné à la prison tandis que pour la même infraction les sujets des autres extractions raciales s'en sortent avec des prescriptions de thérapies. Les dossiers pénaux sont du domaine public et l'on peut consulter en ligne l'historique judiciaire de son voisin, de son collègue, de son partenaire, de son facteur et de tous ceux nous connaissons. Ce manque de discrétion, cette publicité du judiciaire est dommageable pour quelqu'un qui veut opérer une vraie reprise en main/résilience économique après une faillite, ou alors après une incarcération ou une condamnation au civil comme au pénal. Ce « tatouage judiciaire ineffaçable » et consultable à travers les réseaux sociaux ne permet pas au Sujet de *faire le deuil* de ce qui s'est passé et de recommencer un nouveau récit de vie. Le fantôme visible, qui hante les archives de la vie passée est là, pour faire peur à ceux qui sont susceptibles de vous aider à opérer une véritable reprise en main. Voulez-vous *travailler* et améliorer vos conditions de vie ? Votre plaie passée, inguérissable, consultable et conservée est là pour vous dire qu'une rémission n'est pas possible. Voulez-vous *vous loger* pour recommencer une nouvelle vie après la destruction de votre logement durant les intempéries et cataclysmes ? Votre passé de celui qui a eu une faillite éco-



Nouvelle Orléans après Katrina
© Photo par Palmer W. Cook



Nouvelle Orléans après Katrina
© Photo par Palmer W. Cook

nomique est là, consultable en ligne par tous, pour rappeler à vous-mêmes et à ceux qui (banques et propriétaires de l'immobilier) peuvent vous donner une aide, que vous n'êtes pas une personne fiable. Voulez-vous « recommencer votre vie » après un échec affectif, qu'un « *background check* » signalera à votre partenaire qui vous étiez. Comment peut-on opérer, sur le plan affectif, la résilience à ce niveau ? Une bonne résilience doit aussi compter sur une *part d'oubli*,²⁵ or cette pratique de mettre la vie judiciaire des Sujets en ligne est une mémoire dont la seule faiblesse est de ne pas connaître momentanément l'oubli. L'historien Yosef H. Yerushalmi présente deux personnages du psychologue russe Alexander Luria; l'un, le blessé de Smolensk - qui a perdu sa mémoire et qui se reconstruit à travers les souvenirs des bribes de sa vie passée - et l'autre le « Mnémoniste » [...] qui développait depuis l'enfance une mémoire si prodigieuse qu'elle étonnait les psychologues penchés sur son cas [...]; si l'homme au cerveau blessé ne pouvait pas se souvenir, le Mnémoniste ne pouvait pas oublier »²⁶ Le « Mnémoniste » a une tare, celle de ne pouvoir effacer, il est tout le temps et cruellement présente à soi. Une mémoire qui serait incapable de prévoir un changement chez les humains les enchaînerait à la nécessité, or ce qui fait aussi l'histoire des

communautés et des individus c'est *le jeu* - au double sens de *Play* et *Game* - entre les nécessités factuelles et des possibilités objectives et subjectives. La résilience est justement au creux de ces deux types de possibilités. Une bonne résilience doit être basée sur une anthropologie qui privilégie l'homme comme devenir et brasseur des possibles. L'homme est certes façonné par son passé mais il n'est pas que ce passé, il s'y appuie, s'y mire, s'y reflète, s'y perd, s'y retrouve et se réinvente. Or, avec ce passé numérisé et exposé comme cela se passe aux USA, l'humain n'est vu que comme potentiellement dangereux, frauduleux, consommateur et fauteur de trouble. Un fait - entre autres - peut l'infirmier. Actuellement, l'un des philosophes français les plus en vue et dont les livres sont traduits aux USA est Bernard Stiegler.²⁷ Celui-ci fut un ancien prisonnier qui a été condamné pour un vol à main armée. En prison, il a su refaire sa vie et s'est initié à la philosophie, il a trouvé du travail, enseigne et est devenu l'une des figures philosophiques importantes en France. Aux USA, son passé de prisonnier l'aurait empêché - après son *background check* - de réaménager sa vie avec une formation solide et un travail décent. Comment peut-on être résilient aux USA quand les portes de l'avenir vous sont fermées après un échec dont les

données sont consignées, numérisées et ineffaçables ? Aux USA, on donne plusieurs explications sur pourquoi la question de la « rédemption » - qui est aussi une autre manière de parler de la résilience - a subi des transformations et surtout sur le bien-fondé de conserver les *datas* du passé des personnes pour un « *background check* ». Il est dit que les employeurs utilisent ces recherches sur le passé des demandeurs d'emploi, d'une part, pour minimiser les risques de récidive et d'autre part pour être informé de la moralité du candidat à l'emploi. Cette justification est basée sur une croyance, à savoir qu'il existerait « une relation forte entre le passé et le futur de celui qui a commis un crime. La continuité dans le comportement criminel a été validée par plusieurs études ».²⁸ Comment est-il possible d'établir de manière certaine une telle continuité ? La résilience bureaucratique et organisationnelle des ONG n'a pas pu ou su mettre en doute cette anthropologie nécessitariste et pessimiste qui dénie au Sujet humain son surgissement et sa transformation. Ceux qui pensent aussi la résilience avec le paradigme neuro-biologique tombent aussi dans cette perspective qui étouffe le possible. Le patrimoine génétique serait pour d'autres ce qui est déterminant pour la résilience.²⁹ Le patrimoine génétique n'est qu'une disposition et non un facteur déterminant de la résilience. On pourrait ajouter parmi les domaines qui n'ont pas été abordés pour soulager les populations de la Nouvelle Orléans, la *pression fiscale* qui est restée la même qu'avant l'ouragan, le système de *prise en charge des soins médicaux* qui est resté le même - c'est-à-dire aux mains des grandes firmes d'assurances privées -, les pratiques policières d'investigation, le *profilage ethnique* et racial des « suspects » et la judiciarisation étouffante des relations humaines.

Conclusion

La résilience peut être conçue comme un *miroir qui reflète* et comme un *thermomètre* qui mesure, elle convoque dans nos sociétés post-modernes au moins six défis.

1. La résilience est *réaction* et *résistance* : comment nos sociétés réagissent-elles devant les risques que nous font courir des politiques publiques, la gestion de l'emploi et la préservation de notre éco-système dans un monde qui se numérise ? Comment résistera-t-on - et quels en seront les obstacles - devant les catastrophes de l'anthropocène ? Une société s'institue aussi dans sa capacité à *faire face* : que veut dire aujourd'hui faire face dans un monde où le « ponce-pilatisme » et l'égoïsme rampants peuvent refaire surface ?
2. La résilience se veut à la fois *adaptation* et *organisation*. Comment nos sociétés s'organisent-elles face à des *adaptations forcées* qui sont des colonisations ? Et comment le bombardement d'informations sur la résilience, des méthodologies résilientes, des plans de résilience et des réseaux résilients nous contraignent-ils à une résilience de surface, une résilience aliénante qui est *l'adaptation à un monde* qui, tout compte fait, est lui-même soumis à une rationalité instrumentale, financière et fonctionnelle ? Comment organise-t-on une adaptation, sur le plan des affects ? L'affectif étant ici lié à l'économie et au politique ? Clairement exprimé, comment, avec la résilience, « discipline »-t-on ceux qui sont sortis du carcan disciplinaire ? À quelles conditions sortir des pièges des résiliences institu-

tionnelles qui ont tué l'art de dire « je » qui est aussi l'art de dire « non » dans nos sociétés où l'on ne s'exprime désormais « publiquement » que dans la solitude devant un écran ?

3. La résilience s'opère comme un *processus en pointillés*. Aucune résilience n'est ni définitive, ni réussie totalement, ni échec irrémédiable, ni même longitudinale et continue. Elle est toujours oblique, transversale, incompréhensible, car étant à la fois tragique et ironique. Dès lors, qu'est-ce qui se passe quand on opère cette résilience dans un *contexte interculturel* où l'on a affaire aux productions et systèmes symboliques que l'on ne comprend que très peu ? Que peut-on espérer en termes de risque quand on entreprend une résilience dans un climat économique-politique marqué par la spéculation financière, la raréfaction de l'emploi, la présence de la cybercriminalité et la surveillance électronique multiforme ? Quel est le rapport de la résilience à l'action et au temps de la longue durée (au sens braudélien) ?

4. La résilience est un *tissage*³⁰ et un *désir de reconnaissance*. Celle-ci est d'abord l'affirmation de soi, ensuite, un appel au regard de l'autre. Quand on se recrée à la suite d'un échec, ou quand on veut résister à une force destructrice on compte d'abord sur ses ressources subjectives. Et ce n'est que sur cet édifice que la reconnaissance d'autrui sera bâtie. Le défi est ici de voir comment, durant la résilience, il peut y avoir cette sorte de perversion qui est la « *prise de conscience sur commande* ».³¹

5. La résilience n'est pas que psychologique et organisationnelle ; elle est aussi une *affaire philosophique*. Il s'agit de considérer à travers les divers processus de résilience une ontologie qui privilégie non pas la *substance* - ce que sont les Sujets - mais *le devenir* (ce que leurs intrications dans les relations donnent).

6. La résilience enfin est une *poétique*. Par la résilience on crée, on se recrée et on anticipe en se plaçant dans le sillage de l'espérance. Par la résilience, « Il s'agit d'apprendre à espérer. C'est un travail qui ne se relâche pas [...] L'affect de l'espoir sort de lui-même, agrandit les hommes au lieu de les diminuer [...] Il ne supporte pas cette vie de chien passif qui se sent jeté dans l'existence [...] et il cherche dans le monde même ce qui peut venir en aide au monde ».³² Ce qui nous a intéressé dans l'exemple américain - à travers les stratégies de résilience post-Katrina - c'était de souligner que cette résilience est demeurée organisationnelle, bureaucratique et victime du management,³³ car elle a manqué de montrer une « ligne de fuite » (au sens deleuzien). Cette ligne de fuite aurait consisté à interroger les fondements philosophiques, juridiques et anthropologiques d'une société qui, avec ses puissances financières, militaires et « son orgueil messianique », incite les résilients, comme le disait Thomas Mann du citoyen américain en 1953, à « un conformisme obligatoire appelé "loyalty", [à] la méfiance, [au] dressage à la délation... [à une] liberté [...] vidée de sa substance pour devenir un mot creux déformé à des fins de propagande. »³⁴

NOTES

1 - C'est en partie l'approche, en France, de Boris Cyrulnik : voir son livre *Un merveilleux malheur*, Editions Odile Jacob, Paris 1999.

2 - Lire l'éclairante analyse de Marie Anaut, *La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques*, dans « Recherches en Soins infirmiers », n. 121, 2015/2.

- 3 - A. Gisleson, T. Thompson, *How to rebuild a City*, Press Street, New Orleans 2010, p. 71.
- 4 - M. De Certeau, *L'invention du quotidien, I, Arts de faire*, Gallimard, Paris 1990, pp. 59-65.
- 5 - A. K. Wing, *From Wrongs to Rights: Hurricane Katrina from Global Perspective*, in David Dante Troutt; *After the Storm*, The New Press, New York 2006, p. 135 (traduction personnelle).
- 6 - N. Trujillo-Pagán, *Katrina's Latinos: Vulnerability and Disasters in Relief and Recovery*, in Kristin A. Bates, Richelle S. Swan, *Through the Eye of Katrina. Social Justice in the United States*, Carolina Academic Press, Durham (NC) 2007, p. 154, (traduction personnelle).
- 7 - S. Cowen, *The inevitable City, The resurgence of New Orleans and the future of inevitable City*, Palgrave Macmillan, New York 2014, p. 97 (traduction personnelle).
- 8 - *Ibidem*, p. 118.
- 9 - H. Rosa, *Accélération. Une critique du temps*, Éditions La Découverte, Paris 2005, p. 36.
- 10 - E. Stein, *On the problem of Empathy*, ICS Publications, Washington 1989, pp. 17-18.
- 11 - Lire là dessus l'article éclairant de R. A. Woldoff et B. J. Gerber, *Protect or Neglect? Social Structure, Decision Making, and the Risk of Living in African American Places in New Orleans*, in H. Potter, *Racing the Storm. Racial implications and Lessons learned from Katrina*, Lexington Books, New York 2007, pp. 171-183.
- 12 - J. Clark, *Heart Like Water. Surviving Katrina and Life in a Disaster Zone*, Free Press, New York 2007, p. 265 (traduction personnelle).
- 13 - *Ibidem*, p. 265.
- 14 - D. Salas, *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*, Hachette, Paris 2005, pp. 14-15.
- 15 - *Ibidem*, p. 119.
- 16 - R. Musil, *De la bêtise*, Traduction par Philippe Jaccottet, Éditions Allia, Paris 2000, p. 39.
- 17 - D. Salas, *op. cit.*, p. 119.
- 18 - D. Reutter, *Prison Rodeo: A Bunch of Bulls?*, in «Prison Legal News», Dec. 7, 2016, p. 28.
- 19 - W. Spelman, *Crime, cash and limited options: Explaining the prison boom*, in «Criminology and Public Policy», Vol. 8, Issue 1, 2009.
- 20 - *Ibidem*, p. 31 (traduction personnelle)
- 21 - Lire là-dessus, A. Bickel, *The Least Dangerous Branch: The Supreme Court at the Bar of politics*, Yale University Press, New Haven (CT) 1962.
- 22 - Denis Salas, *op.cit.*, p. 129.
- 23 - On lira avec intérêt l'analyse du rapport Committee on Causes and Consequences of High rate of incarceration, Committee on Law and Justice, Division of Behavioral and Social Science and Education, National Research Council, *The Growth of Incarceration in the United States: Exploring Causes and Consequences*, National Academies Press, 2014. W. T. Church, II, D. Springer, A. R. Roberts, *Juvenile Justice Sourcebook*, Oxford University Press, Oxford 2014, p. 251.
- 24 - Wesley et alii, *op. cit.*, p. 252.
- 25 - Cet oubli ne veut pas dire effacement total, mais mise entre parenthèses pour recommencer. Cette précision est nécessaire, car cette notion a eu des militants qui, pour des buts politiques ont, comme le signale Yerushalmi, trafiqué des documents, assassiné la mémoire vive afin de verser dans la conspiration du silence sur les méfaits graves du passé. L'oubli dont il est question dans le cas qui nous occupe est une sorte de respiration qui donne une chance au futur.
- 26 - Y. H. Yerushalmi, *Réflexions sur l'oubli*, in Y. H. Yerushalmi et alii (sous la direction de), *Usages de l'oubli*, Éditions du Seuil, Paris 1988, p. 8.
- 27 - Lire B. Stiegler, *La prison a été ma grande "maîtresse"*, in <https://www.philomag.com/les-idees/entretiens/bernard-stiegler-la-prison-a-ete-ma-grande-maitresse-6065>
- 28 - A. Blumstein, K. Nakamura, *Redemption in the presence of widespread criminal background checks*, in «Criminology», Vol. 47, n. 2, May 2009, p. 331.
- 29 - P. Bustany, M. Laurent, B. Cyrulnik, C. de Tichey, *Les déterminants biologiques de la résilience*, in C. de Tychey, *Violence subie et résilience*, Éditions Eres, Toulouse 2015, pp. 17-47.
- 30 - R. Poletti, B. Dobbs, *La résilience. L'art de rebondir*, Jouvence Éditions, Genève 2001, p. 43.
- 31 - Th. W. Adorno, *Minima Moralia*, Payot, Paris 1983, p. 63.
- 32 - E. Bloch, *Le principe Espérance*, I, Éditions Gallimard, Paris 1976, p. 9.
- 33 - P. Legendre, *Dominium Mundi, L'empire du Management*, Éditions des Mille et une Nuits, Paris 2007. Pour Legendre le management fait partie de la nouvelle théologie. « *Le Management proclame l'avènement d'une morale de production (Musil). Mais le règne de la gestion scientifique est voué à la radicalisation. Il mobilise les moyens financiers colossaux et sa Foi dans la "bonne gouvernance", il utilise l'arme indolore de la communication, mais aussi les techniques universelles de la conversion* », p. 31.
- 34 - Th. Mann, *L'artiste et la société*, Éditions Grasset, Paris 1973, p. 313.

BIBLIOGRAPHIE

- Th. W. Adorno, *Minima Moralia*, Payot, Paris 1983
- M. Anaut, *La résilience : évolution des conceptions théoriques et des applications cliniques*, in « Recherches en Soins infirmiers », n. 121, 2015/2
- Bickel, *The Least Dangerous Branch: The Supreme Court at the Bar of politics*, Yale University Press, New Haven (CT) 1962
- E. Bloch, *Le principe Espérance*, I, Éditions Gallimard, Paris 1976
- A. Blumstein, K. Nakamura, *Redemption in the presence of widespread criminal background checks*, in «Criminology», Vol. 47, n. 2, May 2009
- P. Bustany, M. Laurent, B. Cyrulnik, C. de Tichey, *Les déterminants biologiques de la résilience*, in C. de Tychey, *Violence subie et résilience*, Éditions Eres, Toulouse 2015
- M. De Certeau, *L'invention du quotidien, I, Arts de faire*, Gallimard, Paris 1990
- W. T. Church, II, D. Springer, A. R. Roberts, *Juvenile Justice Sourcebook*, Oxford University Press, Oxford 2014
- J. Clark, *Heart Like Water. Surviving Katrina and Life in a Disaster Zone*, Free Press, New York 2007
- Committee on Causes and Consequences of High rate of incarceration, Committee on Law and Justice, Division of Behavioral and Social Science and Education, National Research Council; *The Growth of Incarceration in the United States: Exploring Causes and Consequences*, National Academies Press, 2014
- S. Cowen, *The inevitable City, The resurgence of New Orleans and the future of inevitable City*, Palgrave Macmillan, New York 2014
- B. Cyrulnik, *Un merveilleux malheur*, Éditions Odile Jacob, Paris 1999.
- A. Gisleson, T. Thompson, *How to rebuild a City*, Press Street, New Orleans 2010
- H. Rosa, *Accélération. Une critique du temps*, Éditions La Découverte, Paris 2005
- P. Legendre, *Dominium Mundi, L'empire du Management*, Éditions des Mille et une Nuits, Paris 2007
- Th. Mann, *L'artiste et la société*, Éditions Grasset, Paris 1973
- R. Musil, *De la bêtise*, Traduction par Philippe Jaccottet, Éditions Allia, Paris 2000
- R. Poletti, B. Dobbs, *La résilience. L'art de rebondir*, Jouvence Éditions, Genève 2001
- Reutter, *Prison Rodeo: A Bunch of Bulls?*, in «Prison Legal News», Dec. 7, 2016

D. Salas, *La volonté de punir. Essai sur le populisme pénal*, Hachette, Paris 2005

B. Stiegler, *La prison a été ma grande "maîtresse"*, in <https://www.philomag.com/les-idees/entretiens/bernard-stiegler-la-prison-a-ete-ma-grande-maitresse-6065>

W. Spelman, *Crime, cash and limited options: Explaining the prison boom*, in «Criminology and Public Policy», Vol. 8, Issue 1, 2009

N. Trujillo-Pagán, *Katrina's Latinos: Vulnerability and Disasters in Relief and Recovery*, in Kristin A. Bates, Richelle S. Swan, *Through the Eye of Katrina. Social Justice in the United States*, Carolina Academic Press, Durham (NC) 2007

K. Wing, *From Wrongs to Rights: Hurricane Katrina from Global Perspective*, in David Dante Troutt, *After the Storm*, The New Press, New York 2006

R. A. Woldoff et B. J. Gerber, *Protect or Neglect? Social Structure, Decision Making, and the Risk of Living in African American Places in New Orleans*, in H. Potter, *Racing the Storm. Racial implications and Lessons learned from Katrina*, Lexington Books, New York 2007, pp. 171-183

Y. H. Yerushalmi, *Réflexions sur l'oubli*, in Y. H. Yerushalmi *et alii* (sous la direction de), *Usages de l'oubli*, Éditions du Seuil, Paris 1988

ABSTRACT EN



The author analyses the resilience activities put on during and after hurricane Katrina hit the city of New Orleans in 2005. The resilience of the population was effective in an informal way, but it had to work around, and sometimes against, the official recovery program imposed top-down by the government and institutions. As a result, those institutions, and the society as a whole, failed to reconsider the gaps in its philosophical, anthropological and juridical foundations. Gaps that were brought to light by the hurricane and, if correctly addressed, could have significantly improved the city's resilience in the aftermath of the disaster.

Jean Godefroy Bidima

Ancien Directeur de programme au Collège International de Philosophie de Paris, Jean Godefroy Bidima est depuis 2004 Professeur titulaire, détenteur de la Chaire Yvonne Arnould à L'Université Tulane (New Orleans-USA). Auteur des livres suivants : *Théorie Critique et Modernité négro-africaine : De l'Ecole de Francfort à la "Docta spes africana"* (Publications de la Sorbonne 1993), *La philosophie négro-africaine* (PUF 1995), *L'art négro-africain* (PUF 1997), *La palabre : Une juridiction de la parole* (Editions Michalon 1997), "Philosophie africaines : Traversées des Expériences", (éd.), *Rue Descartes*, n. 36, Collège International de Philosophie (PUF 2002). Il a co-édité avec Lavou Victorien *Réalités et représentations de la violence dans les postcolonies* (Presses de l'Université de Perpignan 2015).

L'economia o l'etica: Katrina e l'ambigua resilienza di New Orleans

Nell'articolo Jean Godefroy Bidima esplora il significato e le implicazioni della "resilienza" analizzando l'impatto dell'uragano Katrina sulla popolazione di New Orleans nel 2005.

L'autore adotta un approccio al tempo stesso analitico, indagando la maniera in cui i cittadini colpiti dall'uragano hanno saputo ricostruire la propria vita; e critico, identificando le lacune e le mancanze dell'intervento governativo e dell'ambiente sociale statunitense che hanno ostacolato un'azione pienamente resiliente da parte della popolazione. Questa azione resiliente, più che essere indirizzata e supportata dalle soluzioni burocratiche e governative, si è svolta intorno e lateralmente (quando non in opposizione) ad esse.

Le azioni resilienti organizzate "dall'alto" si sono dimostrate largamente inefficaci. Ne sono esempio i migranti irregolari, che si sono visti costretti a scegliere tra rinunciare al diritto all'istruzione per i propri figli e mandarli a scuola, esponendosi così all'attenzione delle autorità e alla possibile espulsione dal Paese; o le comunità di "latinos" che, rivoltesi alle reti religiose cattoliche ed evangeliche, si sono viste ridotte a semplici "consumatrici" dei prodotti e servizi offerti dalla chiesa, vittime delle agende nascoste di queste istituzioni; o la comunità nera che viveva nelle fatiscenti case popolari cittadine, che si è trovata sfollata in una situazione abitativamente migliore ma priva di qualsiasi "senso di casa propria". Le cose sono diverse quando sono gli abitanti a portare avanti azioni resilienti auto-organizzate, che si strutturano attorno alla possibilità data dal disastro di rallentare, di uscire dal flusso frenetico della vita quotidiana, di guardarsi e riscoprire l'empatia, e quindi di riattivare reti informali di soccorso.

Un'altra possibilità data dall'uragano è stata portare alla luce le disuguaglianze strutturali che mantengono alcune comunità (identificate principalmente su base razziale) in condizione di subordinazione. Una delle principali è la politica basata sul populismo penale, sul denaro e sullo "stigma eterno" del soggetto incarcerato, che una volta condannato sarà per sempre marchiato da questo disonore, reso di pubblico dominio. Proprio questa impossibilità di riscattarsi, di dimenticare, impedisce un progetto di resilienza efficace, che si basa anche sul ricominciare da zero e su un'antropologia che vede l'uomo come divenire.

La tesi dell'autore è che la resilienza di New Orleans di fronte all'uragano è rimasta organizzativa, burocratica, istituzionale, e non è riuscita a mettere in discussione i fondamenti filosofici, giuridici e antropologici della società per meglio reagire al trauma e guarire dalle ferite da esso inferte.



Success, ospite di una struttura di accoglienza SPRAR-SIPROIMI a Bologna, lavora in una lavanderia industriale. Si veda la recensione alla mostra *VIP - Very Important Persons* a p. 76
© Fotografia di Francesco Guidicini

Copia acquistata per un uso strettamente personale, da non divulgare a terzi.
Copy for personal use, not to be disclosed to third parties.